



# FOCUS SUR

## QUELLES AIDES POUR L'INSTALLATION D'UNE TOITURE PHOTOVOLTAÏQUE ?

Aides	Puissance de toiture	Montant	Descriptif de l'aide proposée
<b>Prime à l'autoconsommation</b>	Toutes toitures	15€/kWC	Aide financière accordée aux particuliers qui produisent leur propre électricité et la consomment directement.
<b>Eco-prêt à taux zéro (Eco-PTZ)</b>	Toutes toitures	Prêt sans intérêt jusqu'à 30 000 €	L'éco-prêt à taux zéro (Eco-PTZ) est un prêt sans intérêt accordé aux particuliers pour financer des travaux d'économie d'énergie, dont l'installation de toitures photovoltaïques.
<b>TVA à taux réduit de 10%</b>	Pour les installations de 3kWc maximum		Un taux de TVA de 10% est appliqué à la place des 20 % habituels
<b>Tarif d'achat du photovoltaïque par EDF</b>	Toutes toitures	0,1996 €/kWh pour la vente totale, 0,078 €/kWh pour la vente de surplus (tarif 2023)	EDF Obligation d'Achat (EDF OA) est un organisme public qui achète l'électricité produite par les installations photovoltaïques en France. Le tarif d'achat est fixé par l'État et varie en fonction de la puissance de l'installation et de la date de raccordement au réseau.
<b>Aides des collectivités locales</b>	Certaines toitures	Variables selon les communes et les régions	Certaines collectivités locales proposent des aides financières pour l'installation de toitures photovoltaïques. Ces aides peuvent être cumulées avec les aides nationales.  Il est important de se renseigner auprès de sa mairie ou de sa communauté de communes pour connaître les aides disponibles



## FOCUS SUR

### LA PRIME À L'AUTOCONSOMMATION

La prime à l'autoconsommation est une aide financière mise en place par l'État pour accompagner les professionnels dans leur projet d'installation de panneaux solaires. **Cette subvention est destinée aux producteurs faisant le choix de l'autoconsommation avec vente du surplus.** Elle dépend de la date de raccordement (DCR) et surtout de la puissance de l'installation.

Puissance	Prime à l'autoconsommation	Tarifs d'achat EDF OA Vente du surplus	Tarifs d'achat EDF OA Vente totale
≤ 3 kWc	220 €/kWc	0,1269 €/kWh	0,1031 €/kWh
> 3 et ≤ 9 kWc	160 €/kWc		0,0876 €/kWh
> 9 et ≤ 36 kWc	190 €/kWc	0,0761 €/kWh	0,1302 €/kWh
> 36 et ≤ 100 kWc	100 €/kWc		0,1132 €/kWh
> 100 et ≤ 500 kWc	Non éligible	0,1052 €/kWh	0,1052 €/kWh

#### Conditions d'éligibilité à cette prime

1. Avoir fait le choix d'une solution d'autoconsommation avec vente du surplus
2. Avoir des panneaux installés sur un bâtiment, un hangar ou une ombrière
3. La pose doit être réalisée par un installateur RGE (Reconnu Garant de l'Environnement)
4. L'installation doit être d'une puissance inférieure ou égale à 100 kWc